





Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (Projet GI WACAF)

Rapport de l'Atelier national sur la mise à jour du plan d'intervention de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer

Hôtel Petit Bateau, Conakry, République de Guinée 19-22 décembre 2011



Accueilli par le Ministère Délégué à l'Environnement, Eaux et Forêts (MDEEF)



L'Initiative Mondiale

L'Initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (Projet GI WACAF) est un partenariat entre l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'IPIECA, l'association mondiale de l'industrie pétrolière pour l'environnement et les affaires sociales, pour renforcer la capacité des pays à se préparer et à répondre aux déversements d'hydrocarbure.

Une des caractéristiques innovantes est de promouvoir le développement de partenariat public/privé pour une réponse efficace aux déversements d'hydrocarbure faisant usage de l'expertise et des ressources existantes au niveau de l'industrie.

Le Project GI WACAF

C'est un programme lancé en 2006 et conjointement financé par l'OMI et par huit Compagnies Pétrolières membres du projet (BP, Chevron, ENI, ExxonMobil, Marathon, PERENCO, Shell et Total) par l'intermédiaire de l'IPIECA.















Mission

Renforcer la capacité nationale de lutte contre les pollutions aux hydrocarbures dans 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe par la mise en place des partenariats locaux entre les industries pétrolières et les autorités responsables de la préparation et de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national.

Portée du GI WACAF

Le projet concerne 22 pays d'Afrique occidentale, centrale et australe. Le cadre d'activité est l'organisation d'ateliers, formations, séminaires et exercices de déploiement avec les autorités chargées de la lutte contre les déversements d'hydrocarbures au niveau national, en partenariat avec des entreprises locales.

Objectifs

Le GI WACAF est basé sur un système de gestion efficace qui établit six objectifs et indicateurs clés de performance pour renforcer les capacités des pays à se préparer et à lutter contre les pollutions par les hydrocarbures. Ces objectifs couvrent les aspects de la convention d'OPRC 90 :

- Objectif 1. Législation: Promouvoir la ratification des conventions OPRC 90, CRC 92 et Fonds 92,
- Objectif 2. Plan National d'Intervention d'Urgence : Promouvoir le développement des plans nationaux d'intervention d'urgence contre les pollutions marines accidentelles,
- Objectif 3. Autorité nationale désignée : Clarifier les rôles et responsabilités de chacun pour la préparation et la lutte,
- Objectif 4. Accords régionaux de coopération et d'assistance : Promouvoir la coopération et l'assistance mutuelle,
- Objectif 5. Formation et exercice dans le pays : Assurer régulièrement des formations et exercices dans chaque pays,
- Objectif 6. Moyens du pays : Soutenir les pays pour le développement de leurs capacités de lutte.

NOTE

This document has been prepared within the framework of the Global Initiative for West, Central and Southern Africa (GI WACAF Project) as a contribution to the implementation of the biennial action envisaged for this Initiative. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the IMO or IPIECA concerning the legal status of any State, Territory, city or area, or of its authorities, or concerning the delimitation if its frontiers or boundaries.

This document can be downloaded from www.giwacaf.org and for bibliographic purposes should be cited as follows:

« OMI/IPIECA, 2011, Rapport de l'Atelier national sur la mise à jour du plan d'intervention de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer de la République de Guinée : Conakry, Guinée ; 47 pages ».

Executive summary

Title of the Workshop: National Workshop on the update of the National Oil Spill Contingency Plan of Guinea; Conakry-Guinea.

Hosted by: Ministère Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts, Republic of Guinea

Venue and date: Conference room of Hotel Petit Bateau, Conakry, Guinea; 19-22 December 2011.

Type of event: National.

Organised by: Direction Générale du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones côtières, Republic of Guinea.

Supported by:

- The International Maritime Organization (IMO),
- IPIECA, the global oil and gas industry association for environmental and social issues
- HYPERDYNAMICS SCS CORPORATION
- SHELL GUINEA
- TOTAL GUINEA

Number of participants: 36 participants were registered for the Workshop. A List of participants is attached as Annex 2 to this Report.

Summary of the Workshop:

The mains objectives of the workshop were to improve the knowledge and techniques of strategy against oil spills at sea, to strengthen the cooperation between the national Government and oil industries, to review and update the National Response Plan for fighting against oil spills and to review the action plan for submission to the Government.

The involvement of participants and the efficient running of the workshop allowed the production of the following results:

- participants are trained on strategies to combat and skilled in their roles and responsibilities for preparedness and response against oil spills at sea;
- the plan and the fight against oil spills at sea and its action plan are updated and strengthened;
- cooperation between the National Government and oil industries is effective for operational control;
- the coordination systems of the national contingency plan and control is fixed, the responsibilities of different governmental agencies and oil companies are defined;
- the draft of National Emergency Fund response is in place.

Table des matières

Introduction	6
Objectifs de l'événement	7
Programme	7
Lieu, dates, participants	7
Cérémonie d'ouverture	7
Mot de bienvenue du Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones c	ôtières8
Discours du représentant de l'OMI/IPIECA	8
Discours du Vice Président Afrique de la Société pétrolière HYPERDYNAMICS SCS Corporation	8
Discours d'ouverture du Ministre Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts	8
Résumé des présentations	9
Présentation 1 : Le Projet GI-WACAF	9
Présentation 2 : Les Probabilités d'un incident de pollution - Rôles des organismes impliqu	ués dans la
gestion de la pollution et stratégies de lutte contre les déversements d'hydrocarbures	9
Présentation 3 : risques liés à l'exploration/production offshore et effets environnementaux of	les activités
pétrolières	10
Présentation 4 : Cadre juridique de gestion des urgences marines (MARPOL, OPRC, OPRC-HNS) .	10
Présentation 5 : Convention d'Abidjan et le Protocole d'Urgence régional	10
Présentation 6 : Convention FIPOL, Fonds d'Urgence National et fonctionnement	11
Présentation 7 : Cadre de coopération Gouvernement/Industries Pétrolières en matière de plan	nification et
de lutte	11
Présentation 8 : Cartographie de la sensibilité environnementale	11
Présentation 9 : Modèle de politique nationale d'utilisation des dispersants	12
Présentation 10 : Plan sectoriel de lutte de HYPERDYNAMICS SCS CORPORATION	12
Présentation 11 : Le Plan sectoriel de lutte de SHELL GUINEE	12
Présentation 12 : Projet de texte portant Organisation du Plan national d'intervention et de lutt	
déversements d'hydrocarbures (POLMAR) de la République de Guinée	
Résumé des Travaux en groupes	13
Groupe 1 : Mise à jour du Plan POLMAR et du Plan d'actions, dirigé par le facilitateur Mr. E	
consultant OMI/IPIECA	
Groupe 2 : Coopération nationale Gouvernement/Industrie pétrolière par le facilitateur	
MWAMBA NYEMBO, consultant OMI/IPIECA	
Résumé de la cérémonie de clôture	
Discours du représentant de l'OMI/IPIECA	
Discours de clôture du Secrétaire Général du Ministère Délégué à l'Environnement et aux Eaux e	
Recommandations	
Conclusion	22

Introduction

L'initiative Mondiale pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe a été lancée en avril 2006 à Libreville, Gabon, par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'association mondiale de l'industrie pétrolière pour l'environnement et les affaires sociales (IPIECA), pour lutter contre les pollutions massives de la mer en Afrique Occidentale, Centrale et Australe. L'objectif principal de cette Initiative est de renforcer les capacités des pays à se préparer à la lutte et à lutter contre les déversements d'hydrocarbures en mer en Afrique occidentale, centrale et australe. Ces actions portent essentiellement sur l'organisation de formations, d'exercices et d'ateliers nationaux et régionaux.

La nouvelle caractéristique clé est la promotion de la coopération public/privé c'est-à-dire le partenariat entre l'industrie pétrolière et le gouvernement pour renforcer l'efficacité des interventions d'urgence en matière de déversement d'hydrocarbures, ceci en mobilisant l'expertise et les ressources de l'industrie.

La Portée géographique du projet GI WACAF couvre 22 pays d'Afrique Occidentale, Centrale et Australe à savoir : l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, le Libéria, la Mauritanie, la Namibie, le Nigéria, le Congo, la République Démocratique du Congo, Sao Tomé & Principe, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Les conférences et les ateliers régionaux en 2006, 2007, 2009 et 2011 du GI WACAF font partie du système de gestion biennal du Projet et ont rassemblé les points focaux des gouvernements et de l'industrie dans l'intention principale d'échanger leurs expériences et passer en revue leurs progrès respectifs dans le cadre du plan d'action pour l'exercice biennal. La Conférence de 2011, qui avait pour thème « Vers une lutte opérationnelle contre le déversement d'hydrocarbure en Afrique occidentale, centrale et australe » s'est déroulée à Lagos au Nigeria, du 10 au 14 octobre 2011.

Parmi les résultats importants engrangés par le projet, on peut noter l'élaboration des plans de prévention et de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures en mer par la plupart des pays de la région. Actuellement, le défi du projet est l'opérationnalisation desdits plans.

Dans ce cadre, la Guinée s'est dotée depuis 2003, d'un plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures assorti d'un plan d'action validé lors d'un atelier national organisé à Conakry du 2 au 5 décembre 2003, avec la collaboration de l'OMI et de l'IPIECA.

Ainsi donc, l'atelier qui fait l'objet du présent rapport, avait pour but la mise à jour du plan suscité et le renforcement du partenariat privé-public aux fins de l'élaboration d'un plan d'action conjoint visant à surmonter les défis à venir en matière de coopération, planification et intervention en cas de rejets d'hydrocarbures.

Objectifs de l'événement

L'atelier s'est assigné les objectifs suivants :

- améliorer les connaissances des acteurs du PNIU sur les stratégies de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer et sur les techniques de lutte ;
- renforcer la coopération nationale entre le Gouvernement et l'Industrie pétrolière ; et
- mettre à jour le plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures et son plan d'actions en vue de sa soumission au gouvernement pour adoption.

Programme

Voir le programme joint à l'annexe 1.

Lieu, dates, participants

Organisé par le Ministère Délégué à l'Environnement, aux Eaux et Forêts (MDEEF) avec l'appui technique et financier de l'OMI et de l'IPIECA, l'atelier s'est déroulé dans la salle de conférence de l'hôtel Petit Bateau de Conakry, dans la période du 19 au 22 décembre 2011.

Il a été animé par les consultants de l'OMI et de l'IPIECA, Messieurs Jean-Paul Mwamba Nyembo et Babacar Ba et le Point Focal GI WACAF de la République de Guinée, Monsieur Ibrahima N'gaye Camara.

Le programme de l'atelier comprenait des sessions plénières et des travaux en groupes. Alors que les sessions plénières consistaient en des présentations visant à renforcer les capacités des participants en matière de planification d'urgence contre les déversements accidentels d'hydrocarbures, les travaux des groupes quant à eux ont porté sur la mise à jour du plan et la définition des modalités de renforcement du partenariat public/privé.

Le nombre total des participants à l'atelier était de 36 personnes, issues des structures publiques, de l'industrie pétrolière, du port de Conakry et de la radio télévision nationale. La liste des participants constitue l'annexe du présent rapport.

Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture, présidée par **Monsieur Saranmady TOURE**, Ministre Délégué à l'Environnement, aux Eaux et Forêts s'est déroulée le lundi 19 décembre 2011 à partir de 10H30 suivant le chronogramme cidessous :

 Mot de bienvenue du Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones côtières,

- Discours du Représentant de l'OMI/IPIECA, Mr Babacar BA, Consultant OMI/IPIECA,
- Discours du Vice Président Afrique de la Société pétrolière HYPERDYNAMICS SCS Corporation,
- Discours d'ouverture du Ministre Délégué à l'Environnement, aux Eaux et Forêts.

Mot de bienvenue du Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones côtières

Dans son intervention, Monsieur Richard THEOPHILE, Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones côtières a remercié le Ministre Guinéen de l'environnement d'avoir accepté de présider la cérémonie d'ouverture avant de souhaiter la bienvenue aux participants, notamment aux consultants de l'OMI/IPIECA. Il a ensuite remercié HYPERDYNAMICS SCS Corporation, Shell et Total pour leur soutien financier qui a permis de mettre les participants dans de bonnes conditions. Enfin, il a exhorté les séminaristes à l'engagement pour une atteinte des objectifs de la rencontre. Monsieur Richard THEOPHILE ne s'est pas appuyé sur un discours rédigé, tout au long de son intervention.

Discours du représentant de l'OMI/IPIECA

Lors de son intervention, le représentant de l'OMI et de l'IPIECA, s'est d'abord appesanti sur le projet GI WACAF, son but, ses objectifs et les importants résultats engrangés depuis son démarrage. Il a ensuite salué l'engagement de la République de Guinée auprès de la communauté internationale pour la protection de l'environnement marin par la ratification de la plupart des conventions internationales pertinentes en la matière. Il a également noté l'implication de l'Industrie pétrolière locale dans la mise en œuvre du plan nationale qui s'est traduite par la participation aux frais d'organisation de l'atelier. Il a aussi magnifié la présence à l'atelier d'un expert de la Guinée Bissau marquant ainsi les relations de bon voisinage nécessaires à la mise en œuvre du plan régional de lutte contre la pollution marine, récemment adopté à Accra en mars 2011. Il a enfin terminé son propos en transmettant au Ministre les messages de soutien du Secrétaire Général de l'OMI et du Secrétaire Exécutif de l'IPIECA (voir Annexe 3 pour le discours du représentant de l'OMI/IPIECA).

Discours du Vice Président Afrique de la Société pétrolière HYPERDYNAMICS SCS Corporation

A l'entame de son propos, le Vice président s'est félicité du partenariat fécond entre sa société et le Ministère de l'Environnement. Il a également informé l'assistance sur les activités de forage en cours qui respectent parfaitement les normes environnementales en vigueur en Guinée. A cet effet, HYPERDYNAMICS dispose d'un plan sectoriel de lutte validé par la Direction de l'Environnement. Il a enfin renouvelé au Ministre la disponibilité de HYPERDYNAMICS d'appuyer toutes les activités liées au plan national de lutte. (Voir en Annexe 4 pour le discours du Vice Président Afrique de la Société pétrolière HYPERDYNAMICS SCS Corporation).

Discours d'ouverture du Ministre Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts

Monsieur le Ministre est d'abord revenu sur la Convention d'Abidjan qui à ses yeux constitue le principal document stratégique pour les pays membres dans l'élaboration des politiques de préservation de leur

environnement marin et côtier. Il a également rappelé la pertinence du projet GI WACAF au regard d'importants résultats obtenus, notamment le renforcement des capacités des Etats membres en matière de prévention, de préparation et de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures et la mise en place du Plan d'intervention régional, facteur d'intégration et de cohésion. Il a ainsi informé l'assistance que c'est dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions internationales que la Guinée s'est dotée depuis 2003 d'un plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures, assorti d'un plan d'action national. Il a aussi exhorté les participants à mettre à profit cet atelier pour procéder à la révision des plans suscités car l'opérationnalisation du PNIU est d'actualité avec le démarrage des activités d'exploration offshore de pétrole dans l'espace maritime de la Guinée. Il a également salué la présence de la Guinée Bissau, témoin de l'excellence des relations entre les deux pays et de leur engagement à préserver l'environnement marin de la sous région. Monsieur le Ministre a terminé son propos par des remerciements à l'Industrie pétrolière pour le partenariat fructueux avec son département, à l'OMI et l'IPIECA pour leur soutien technique et financier à l'endroit de la République de Guinée (voir en Annexe 5 le discours d'ouverture du Ministre Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts).

Résumé des présentations

Avant le démarrage des séances plénières axées sur les présentations, il a été procédé à la présentation individuelle des participants (nom et prénoms, organisation, fonction, attentes de l'atelier). Ensuite le Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones côtières a présenté le programme, les objectifs, les résultats attendus et l'organisation matérielle de l'atelier.

Présentation 1 : Le Projet GI WACAF

Mr Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant GI WACAF

Le consultant a présenté le Projet GI WACAF, financé par l'OMI et l'IPIECA, ses résultats obtenus depuis son lancement en 2006 et les activités planifiées pour le prochain biennium.

Présentation 2 : Les Probabilités d'un incident de pollution - Rôles des organismes impliqués dans la gestion de la pollution et stratégies de lutte contre les déversements d'hydrocarbures

Mr Babacar BA, Consultant GI WACAF

La présentation était axée sur les causes des déversements d'hydrocarbures, le profil du risque en République de Guinée, les rôles et responsabilités des acteurs susceptibles d'être impliqués dans une lutte contre une pollution marine en Guinée. Il a ensuite donné un exemple d'organisation de lutte qui inclut les phases de prévention, de préparation à la lutte et de gestion de crise. Il a aussi décrit les stratégies de lutte en mer, de lutte en zones côtières et d'élimination des déchets. Il y a lieu de signaler que cette présentation a beaucoup aidé pour la révision du plan national Guinéen.

Présentation 3 : risques liés à l'exploration/production offshore et effets environnementaux des activités pétrolières

Mr Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant GI WACAF

Cette présentation a démontré les potentiels risques de pollution durant toutes les phases des activités pétrolières et leurs impacts sur l'écologie marine et la santé des populations. Les risques ont été ainsi identifiés pour les phases d'exploration, de production, de convoyage, de stockage et de transport du pétrole par navires. Aussi, est-il nécessaire d'évaluer ces risques en vue de prendre des mesures nécessaires pour les atténuer. Ces mesures et dispositifs sont à consigner dans le Plan national d'intervention d'urgence.

Présentation 4 : Cadre juridique de gestion des urgences marines (MARPOL, OPRC, OPRC-HNS)

Mr Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant GI WACAF

La présentation a permis de démontrer l'importance de ces conventions qui fixent le cadre international relatif à la préparation, à la lutte et à la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures et par les substances nocives et potentiellement dangereuses générées par le transport par navires. ces conventions imposent aux Etats de disposer d'un plan d'urgence régulièrement testé et mis à jour, d'un stock minimum d'équipements et de produits d'intervention, d'un programme d'exercices et de formation, d'un dispositif de coordination des opérations et de mobilisation de moyens supplémentaires pour faire face aux situations d'urgence. C'est pourquoi, elles doivent être intégrées et mises en œuvre dans la réglementation nationale afin de faciliter la disponibilité, au niveau national, d'un Plan national d'interventions d'urgence.

Présentation 5: Convention d'Abidjan et le Protocole d'Urgence régional

Mr Babacar BA, Consultant GI WACAF

Le consultant a rappelé les objectifs et les acquis de la Convention pour la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et côtier de la région de l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe (Convention d'Abidjan), née de la nécessité pour les pays d'adopter une approche régionale pour la prévention, la réduction et la lutte contre la pollution du milieu marin, des eaux côtières et des eaux fluviales connexes de la zone de la convention. Il a également présenté le Protocole relatif à la coopération en matière de prévention de la pollution par les navires et, en situation d'urgence, en matière de lutte contre la pollution du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe qui constitue le cadre régional de coopération pour contrecarrer les incidents de pollution. Le consultant a aussi fait état d'importantes décisions prises lors de la conférence des parties de la convention d'Abidjan tenue à Accra en mars 2011, notamment l'adoption du plan régional de lutte. Cet outil opérationnel fixe les modalités de la prise en charge commune des évènements de pollution dans la zone de la convention.

Présentation 6 : Convention FIPOL, Fonds d'Urgence National et fonctionnement

Mr Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant GI WACAF

Lors de cette présentation, le consultant a d'abord décliné le champ d'application, le but, le mode de fonctionnement et les procédures d'accès au FIPOL mises en place pour couvrir les dommages dus aux déversements accidentels d'hydrocarbures générés par le transport maritime. Il a ensuite établi le lien avec la nécessité de disposer au niveau national d'un Fonds d'intervention d'urgence pour couvrir les opérations d'urgence en cas d'incident de pollution avant la saisine du FIPOL. Le Fonds d'urgence devrait tirer ses recettes des contributions de l'Etat, de l'Industrie pétrolière et de l'administration portuaire.

Présentation 7 : Cadre de coopération Gouvernement/Industries Pétrolières en matière de planification et de lutte

Mr Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant GI WACAF

La présentation était axée sur la nécessité d'une bonne collaboration entre l'industrie pétrolière et les agences gouvernementales en charge de la prévention et de la lutte contre les pollutions et la définition des stratégies pour implémenter cette collaboration. Il a décliné les axes de cette collaboration qui devraient tourner essentiellement sur toutes les questions relatives à la prévention, à la lutte et à la gestion des incidents, sur les échanges de données, sur les meilleurs moyens de gestion des déchets et sur le financement des opérations de lutte.

Présentation 8 : Cartographie de la sensibilité environnementale

Mr Babacar BA, Consultant GI WACAF

Le consultant a insisté sur le but et les objectifs de la cartographie de la sensibilité à savoir : pour la planification d'urgence, prévoir une stratégie adaptée pour la lutte et pour la protection des sites sensibles et mettre en place une organisation et des moyens adéquats susceptibles de mettre en œuvre ladite stratégie ; et pour les opérations de lutte, répondre aux questions principales à chaque étape de la lutte :

- Quels sites protéger en priorité?
- Comment et où mettre en œuvre les moyens de protection et de lutte ?
- Comment nettoyer les zones polluées de la manière la plus adaptée ?

Il a ensuite décrit la démarche ESI, internationalement adoptée pour la cartographie et a fait un petit exercice d'inventaire des données à collecter en Guinée. Il a aussi présenté le guide OMI/IPIECA pour l'élaboration de la cartographie de la vulnérabilité des côtes aux pollutions marines avant de décrire l'exemple du Sénégal en matière de cartographie.

Présentation 9 : Modèle de politique nationale d'utilisation des dispersants

Mr Jean Paul Mwamba Nyembo, Consultant GI WACAF

Le consultant a d'abord présenté les dispersants qui peuvent être utilisés comme technique de lutte contre les pollutions marines dues aux déversements d'hydrocarbures. Il s'est appesanti certes sur les avantages mais aussi sur les inconvénients, les précautions qui doivent encadrer l'utilisation des dispersants et l'obligation de disposer d'une politique nationale pour leur utilisation. A cet effet, il a présenté aux participants le Guide OMI/IPIECA d'utilisation des dispersants pour la lutte contre la pollution marine par les hydrocarbures dans la région ouest-africaine, avant de les inviter à diligenter la mise en place d'une politique d'utilisation des dispersants en Guinée.

Présentation 10 : Plan sectoriel de lutte de HYPERDYNAMICS SCS CORPORATION

HYPERDYNAMICS SCS CORPORATION

HYPERDYNAMICS SCS CORPORATION est une société de forage qui mène actuellement des opérations d'exploration offshore de pétrole dans la ZEE de la République de Guinée. La présentation faite par le Directeur Technique de la succursale de Guinée était surtout axée sur les résultats de l'étude d'impact environnementale qui décrit les risques et menaces liés à la plateforme et les mesures de sauvegarde mises en place à cet effet.

Présentation 11 : Le Plan sectoriel de lutte de SHELL GUINEE

Directeur HSEQ de SHELL GUINEE

La présentation a consisté à décliner l'organisation opérationnelle de la société, les relations avec les autres sociétés opérant en Guinée à travers l'Association des professionnels du pétrole et avec la Société guinéenne de pétrole où SHELL est actionnaire. Il a également présenté les équipements de lutte dont dispose SHELL GUINEE pour la prise en charge d'une pollution de niveau « tier1 ». Il a ensuite fait des recommandations pour le renforcement de la coopération Gouvernement/Industrie. Il y a lieu de signaler que SHELL et TOTAL ont participé au financement de l'atelier.

Présentation 12 : Projet de texte portant sur l'Organisation du Plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures (POLMAR) de la République de Guinée

Mr Théophile RICHARD, Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones côtières

L'intervenant a présenté le projet de texte qui sera soumis très prochainement à la signature du Conseil des Ministres. Le texte attribue la coordination générale du plan au Ministre de l'Environnement et désigne le Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones côtières comme Coordonnateur

national du plan. Le texte définit les procédures d'alerte et de notification, désigne les centres de veille et les centres opérationnels. Il décline aussi les rôles et responsabilités des principaux acteurs du plan.

Notons que la version papier du projet de texte, adopté par l'atelier de 2003 sur la mise en œuvre du Plan national, n'a été remise aux consultants qu'à la clôture de l'atelier, ce qui a entrainé de légères modifications quant à la tenue des travaux en groupe (paragraphe suivant).

Résumé des Travaux en groupes

Des modifications ont été apportées aux travaux en groupe ainsi les groupes 1 et 2 ont été fusionnés ; fusion qui se justifiait par la non disponibilité du projet de texte élaboré en 2003. Les membres de ces groupes ont travaillé sur la base de la présentation de Mr Babacar Ba, consultant OMI/IPIECA sur les probabilités d'un incident de pollution - Rôles des organismes impliqués dans la gestion de la pollution et stratégies de lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Les travaux en groupe ont donné les résultats suivants :

<u>Groupe 1</u>: Mise à jour du Plan POLMAR et du Plan d'actions, dirigé par le facilitateur Mr. Babacar Ba, consultant OMI/IPIECA

Le groupe a formulé les recommandations suivantes :

1. Mise à jour du Plan POLMAR :

la mise en place d'un Groupe de travail regroupant les structures publiques, l'industrie, les ports et des personnes ressources pour finaliser le projet de texte, en prenant en compte dans le nouveau texte, les points ci-après :

- Désigner par un acte réglementaire le Coordonnateur national du plan,
- Désigner l'Autorité autorisée à agir au nom de l'Etat pour requérir ou fournir de l'assistance,
- Désigner les autorités en charge des opérations en mer et à terre,
- Définir les rôles de l'administration locale et des municipalités,
- Désigner les Centres impliqués dans les opérations de lutte (veille, PC de Crise, PC POLMAR mer, PC POLMAR terre),
- Elaborer une chaine hiérarchisée d'alerte et de notification ainsi que de mobilisation de la Cellule de crise,
- Définir la composition, les attributions et les responsables des démembrements de la cellule de crise,
- Définir les mécanismes de mobilisation, d'accès et de gestion de l'assistance internationale (formalités douanières et d'immigration, stockage, transport, déploiement, démobilisation et réintégration des moyens et des équipements),

- Prendre en compte les dispositions d'OPRC-HNS 2000 et HNS 1996 ratifiées par la Guinée,
- Mettre à jour les annexes du PNIU (Liste des points focaux de l'industrie et des ports, liste des experts nationaux, l'inventaire des équipements, liste des contacts au niveau régional et international), et
- Annexer au PNIU les plans locaux et les plans sectoriels de l'industrie et des ports.

Après validation par le groupe de travail, le projet de texte sera soumis au Conseil des Ministres, pour signature, par le Ministre Délégué à l'Environnement et aux Eaux et forêts.

2. Mise à jour du Plan d'actions national :

La démarche adoptée a consisté d'abord à renseigner la fiche du tableau 1 ci-après et ensuite à prendre en compte les recommandations sur la mise à jour du plan POLMAR. Les conclusions retenues à l'issue des discussions font l'objet du plan d'actions figurant au tableau 2 ci-dessous.

Tableau 1 : Mise à jour de la fiche de la République de Guinée

1. Législation :		Déjà mis	Action en	A faire
Adapter le cadre	national légal et institutionnel et assurer la pérennisation du plan national d'urgence.	en œuvre	cours	Priorité ?
Ratification	Ratification de la Convention d'Abidjan et de son Protocole d'Urgence	Oui		
	Ratification de la Convention OPRC 90			
	Ratification du Protocole OPRC-HNS 2000			
	Ratification de la Convention CLC 92	Oui		
	Ratification de la Convention du Fonds 92	Oui		
	Ratification de la Convention Bunker 2001	Non	Non	Oui
	Ratification de la Convention HNS 96	Oui		
Mise en œuvre	Mise en œuvre de la Convention d'Abidjan et de son Protocole d'Urgence	Oui		
dans la	Mise en œuvre de la Convention OPRC 90	Oui		
législation	Mise en œuvre du Protocole OPRC-HNS 2000	Non	Oui	
nationale	Mise en œuvre de la Convention CLC 92	Non	Oui	
	Mise en œuvre de la Convention du Fonds 92	Non	Oui	
	Mise en œuvre de la Convention Bunker 2001	Non	Non	Oui
	Mise en œuvre de la Convention HNS 96	Non	Oui	
Approbation	Approbation du Plan National d'Intervention d'Urgence	Non	Oui	Oui
	Approbation de la politique d'utilisation des dispersants	Non	Non	Oui
	Approbation de la politique ou de procédures pour la gestion des déchets	Non	Non	Oui
Autres ?				
2. Plan National	d'Intervention d'Urgence: Mettre en œuvre un système de préparation à la lutte et de	Déjà mis	Action en	A faire
lutte standardise	ée	en œuvre	cours	Priorité ?
Système de	Mise en place d'un coordinateur / groupe de travail national pour le développement du		Oui	
gestion	Plan National d'Intervention d'Urgence			
	Développement d'un Plan National d'Intervention d'Urgence	Oui		
	Système de gestion de crise		Oui	

1	Continue and all all and a state of the state of	0:		
l	Systèmes d'alerte et de notification	Oui	Nissa	0
	Systèmes de communication dédiés à la gestion de crise	Non	Non	Oui
5 11.1	Information du Public / Chargé des Affaires Publiques / Conseiller médiatique	Non	Oui	
Politique	Liste des dispersants approuvés, Zones d'épandage pré-approuvées, Conditions d'utilisation	Non	Non	Oui
	Politique ou procédures de gestion des déchets	Non	Non	Oui
	Politique de brûlage <i>in-situ</i>		Non	
Évaluation du	Carte de vulnérabilité des côtes aux pollutions par hydrocarbures et identification des	Non	Non	Oui
	t sites les plus sensibles			
	Modèle de dérive	Non	Non	Oui
la vulnérabilité	Evaluation du risque (probabilité/ conséquence)	Non	Oui	
	Risque et scénarii de déversements	Non	Oui	
Coordination	Intégration des plans locaux d'intervention d'urgence (port, terminaux)		Oui	
	Intégration des plans d'intervention d'urgence des industries pétrolières		Oui	
locaux	integration des plans d'intervention d'digence des industries petroneres		Oui	
Finance	Indemnisations et procédures de demande d'indemnisations	Non	Non	Oui
	Engagement financier / Demandes d'indemnisations / Suivi des demandes	Non	Non	Oui
	Procédures d'échantillonnage et preuves	Non	Non	Oui
Autres ?				
3 Désignation	d'une autorité: Garantir que toutes les autorités nationales requises (au regard des lois	Déjà mis	Action en	A faire
_	ventions internationales et du Plan National d'urgence) sont officiellement désignées.	en œuvre	cours	Priorité ?
Désignation	Autorité nationale compétente officiellement désignée et responsable de la préparation	Non	Oui	
2 00.8.100.0	à la lutte et la lutte contre les pollutions par hydrocarbures		54.	
	Point(s) de contact opérationnel national responsable(s) de la réception et de la	Non	Oui	
	transmission des rapports de la pollution par hydrocarbures	140	Gui	
	Organismes nationaux en charge de la préparation à la lutte et la lutte contre les			
	pollutions par hydrocarbures	Oui		
		Oui		
Autres ?	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance	Oui		
Autres ?		Oui		
		Oui Déjà mis	Action en	A faire
4. Accords trans	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance		Action en cours	A faire Priorité ?
4. Accords trans Garantir le déve	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance	Déjà mis		
4. Accords trans Garantir le déve	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale.	Déjà mis en œuvre		
4. Accords trans Garantir le déve	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux	Déjà mis en œuvre Oui	cours	Priorité ?
4. Accords trans Garantir le déve	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux Accords sous-régionaux Accords bilatéraux Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de	Déjà mis en œuvre Oui Non	Cours Non	Priorité ? Oui
<mark>4. Accords trans</mark> <mark>Garantir le déve</mark> Accords	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux Accords sous-régionaux Accords bilatéraux Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte	Déjà mis en œuvre Oui Non Non	Non Non	Priorité ? Oui Oui
<mark>4. Accords trans</mark> <mark>Garantir le déve</mark> Accords	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux Accords sous-régionaux Accords bilatéraux Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de	Déjà mis en œuvre Oui Non Non	Cours Non	Priorité ? Oui
4. Accords trans Garantir le déve Accords Accès à l'assistance	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux Accords sous-régionaux Accords bilatéraux Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance (sous-) régionale en place et testés ?	Déjà mis en œuvre Oui Non Non	Non Non	Priorité ? Oui Oui
4. Accords trans Garantir le déve Accords Accès à l'assistance	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux Accords sous-régionaux Accords bilatéraux Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance (sous-) régionale en place et testés ? Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance internationale en place et testés ?	Déjà mis en œuvre Oui Non Non	Non Non	Priorité ? Oui Oui
4. Accords trans Garantir le déve Accords Accès à l'assistance	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux Accords sous-régionaux Accords bilatéraux Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance (sous-) régionale en place et testés ?	Déjà mis en œuvre Oui Non Non Oui	Non Non Non	Oui Oui Oui
4. Accords trans Garantir le déve Accords Accès à l'assistance	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux Accords sous-régionaux Accords bilatéraux Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance (sous-) régionale en place et testés ? Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance internationale en place et testés ?	Déjà mis en œuvre Oui Non Oui Non	Non Non Non	Oui Oui Oui
4. Accords trans Garantir le déve Accords Accès à l'assistance	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux Accords sous-régionaux Accords bilatéraux Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance (sous-) régionale en place et testés ? Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance internationale en place et testés ? Mécanismes de gestion de l'assistance en place ?	Déjà mis en œuvre Oui Non Oui Non	Non Non Non	Oui Oui Oui
4. Accords trans Garantir le déve Accords Accès à l'assistance extérieure	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux Accords sous-régionaux Accords bilatéraux Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance (sous-) régionale en place et testés ? Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance internationale en place et testés ? Mécanismes de gestion de l'assistance en place ? - Procédures Douanières et d'Immigration ?	Déjà mis en œuvre Oui Non Oui Non	Non Non Non	Oui Oui Oui
Accès à l'assistance extérieure	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux Accords sous-régionaux Accords bilatéraux Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte à Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance (sous-) régionale en place et testés ? Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance internationale en place et testés ? Mécanismes de gestion de l'assistance en place ? - Procédures Douanières et d'Immigration ? - Procédures pour la prise en charge de l'assistance et le déploiement ?	Déjà mis en œuvre Oui Non Oui Non	Non Non Non Non	Oui Oui Oui Oui
4. Accords trans Garantir le déve Accords Accès à l'assistance extérieure Autres ?	Autorité qui est autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance sfrontaliers et assistance mutuelle: eloppement de la coopération et de l'assistance à l'échelle bi-latérale et régionale. Accords régionaux Accords sous-régionaux Accords bilatéraux Assistance mutuelle entre le gouvernement et l'industrie et échanges de matériel de lutte Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance (sous-) régionale en place et testés ? Mécanismes de mobilisation et d'accès à l'assistance internationale en place et testés ? Mécanismes de gestion de l'assistance en place ? - Procédures Douanières et d'Immigration ?	Déjà mis en œuvre Oui Non Oui Non	Non Non Non	Oui Oui Oui

	Politique pour le renforcement des capacités de lutte du pays en place ?	Non	Non	Oui
	Politique de révision et d'audit du plan de lutte en place ?	Oui		
Formation	Politique nationale de formation en place ?	Non	Non	Oui
	Plan de formation pluriannuel des personnels à tous les niveaux ? Répondant aux			
	besoins du pays et basé sur les standards internationaux ?			
	Niveau d'introduction			
	OPRC Niveau 1	Non	Non	Oui
	OPRC Niveau 2	Non	Non	Oui
	OPRC Niveau 3	Non	Non	Oui
	Formation de formateurs	Non	Non	Oui
	Autres séminaires et ateliers développés par le pays	Oui		
Exercice	Plan d'organisation d'exercices en place ?	Non	Non	Oui
LACTOICC	Implication des acteurs locaux ? et du secteur privé ?	110	11011	ou.
	Exercice de gestion de crises (en salle)	Non	Non	Oui
	Exercice de notification	Non	Non	Oui
	Exercice de mobilisation	Non	Non	Oui
	Exercice de déploiement de matériel par le gouvernement	Non	Non	Oui
	Exercice de déploiement de matériel par l'industrie	Oui	14011	Jui
	Exercice conjoint entre l'industrie et le gouvernement	Non	Non	Oui
Autres ?	Exercice conjoint entre i industrie et le gouvernement	NOIT	NOII	Oui
Autres !				
	s Nationales: ne des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour :	Déjà mis en œuvre	Action en cours	A faire Priorité
Garantir qu - gérer d	s Nationales: le des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles	en œuvre		
Garantir qu - gérer d	ue des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1)	en œuvre		
Garantir qu - gérer d - assurer une Matériel	ne des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles	en œuvre	cours	Priorité î
Garantir qu - gérer d - assurer une	ne des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles	en œuvre Oui/Indus	Cours	Priorité
Garantir qu - gérer d - assurer une Matériel	ne des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles	en œuvre Oui/Indus	Non Gouverne	Priorité
Garantir qu - gérer d - assurer une Matériel	le des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte	en œuvre Oui/Indus trie	Non Gouverne ment	Priorité Oui
Garantir qu - gérer d - assurer une Matériel	le des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus	Non Gouverne ment Non	Priorité Oui
Garantir qu - gérer d - assurer une Matériel	le des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus	Non Gouverne ment Non Gouverne	Priorité Oui
Garantir qu gérer d assurer une Matériel	le des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus trie	Non Gouverne ment Non Gouverne ment	Oui Oui
Garantir qu - gérer d - assurer une Matériel	le des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus	Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Hon	Oui Oui
Garantir qu gérer d assurer une Matériel	le des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus	Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne	Oui Oui
Garantir qu gérer d assurer une Matériel	le des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures Acquisition du matériel de communication	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie	Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne	Oui Oui
Garantir qu gérer d assurer une Matériel	les équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) palerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures Acquisition du matériel de communication Inventaires du matériel de lutte	Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus	Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non	Oui Oui
Garantir que gérer de assurer une Matériel utte	les équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures Acquisition du matériel de communication Inventaires du matériel de lutte et Organisation du soutien logistique en place ? Dimensionné d'une manière réaliste ?	Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus	Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne	Oui Oui
Garantir que gérer de assurer une Matériel utte Gestion Goutien	les équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) palerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures Acquisition du matériel de communication Inventaires du matériel de lutte	Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus	Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne	Oui Oui Oui
Garantir que gérer de assurer une Matériel utte	les des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures Acquisition du matériel de communication Inventaires du matériel de lutte et Organisation du soutien logistique en place ? Dimensionné d'une manière réaliste ? Mobilisable rapidement ?	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus Oui/Indus	Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne ment Non Gouverne	Oui Oui Oui
Garantir que gérer de assurer une Matériel utte Gestion Goutien	les des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures Acquisition du matériel de communication Inventaires du matériel de lutte et Organisation du soutien logistique en place ? Dimensionné d'une manière réaliste ? Mobilisable rapidement ? Système de partage des ressources état/ industrie, état/ état en place ?	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus Oui/Indus	Non Gouverne ment Non Gouverne	Oui Oui Oui
Garantir qu - gérer d - assurer une Matériel	les des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures Acquisition du matériel de communication Inventaires du matériel de lutte et Organisation du soutien logistique en place ? Dimensionné d'une manière réaliste ? Mobilisable rapidement ?	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus Oui/Indus	Non Gouverne ment	Oui Oui Oui Oui
Garantir que de gérer de la gérer de la gérer de la gerer une de la gerer de l	les des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures Acquisition du matériel de communication Inventaires du matériel de lutte et Organisation du soutien logistique en place ? Dimensionné d'une manière réaliste ? Mobilisable rapidement ? Système de partage des ressources état/ industrie, état/ état en place ?	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie	Non Gouverne ment Non	Priorité de la Companya del Companya del Companya de la Companya d
Garantir que gérer de assurer une Matériel utte Gestion soutien ogistiques	les des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures Acquisition du matériel de communication Inventaires du matériel de lutte et Organisation du soutien logistique en place ? Dimensionné d'une manière réaliste ? Mobilisable rapidement ? Système de partage des ressources état/ industrie, état/ état en place ? Centre de lutte	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Non	Non Gouverne ment Non	Priorité de la Companya del Companya del Companya de la Companya d
Garantir que de gérer de la gérer de la gérer de la gerer une de la gerer de l	les des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures Acquisition du matériel de communication Inventaires du matériel de lutte et Organisation du soutien logistique en place ? Dimensionné d'une manière réaliste ? Mobilisable rapidement ? Système de partage des ressources état/ industrie, état/ état en place ? Centre de lutte (Salles de communication, de réunion)	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Non	Non Gouverne ment Non Non Non	Oui Oui Oui Oui Oui Oui
Garantir que gérer de assurer une Matériel utte Gestion soutien ogistiques	les des équipements suffisants/ adaptés sont disponibles dans le pays pour : les pollutions accidentelles jusqu'à un certain niveau (minimum : Tier 1) alerte rapide et des communications opérationnelles de Centre de stockage et maintenance du matériel de lutte Acquisition du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbures Acquisition du matériel de communication Inventaires du matériel de lutte et Organisation du soutien logistique en place ? Dimensionné d'une manière réaliste ? Mobilisable rapidement ? Système de partage des ressources état/ industrie, état/ état en place ? Centre de lutte (Salles de communication, de réunion) Centre de ressources - de formation - de documentation pour la préparation à la lutte et	en œuvre Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Oui/Indus trie Non	Non Gouverne ment Non Non Non	Oui Oui Oui Oui Oui Oui Oui

Tableau 2 : Plan d'actions révisé de la République de Guinée

N°	Actions prioritaires	Problèmes	Processus pour surmonter les problèmes	Personne / autorités / organisation en charge de l'action	Estimation du temps pour compléter l'action
1	Institutionnaliser le PNIU	-Problème de communication entre l'Environnement et les Affaires maritimes qui n'ont pas pris part à l'atelier, -Circuit de validation du décret devant instituer le PNIU est un peu long	Mise en place d'un Groupe de Travail regroupant les structures étatiques, l'Industrie pétrolière, l'industrie minière, les ports et des personnes ressources	Le Coordonateur national du PNIU : le Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones côtières	Six (06) mois
2	Assurer la durabilité du PNIU	Absence d'un mécanisme de pérennisation du PNIU relatifs au financement des activités liées au PNIU (formation, exercices, ateliers) et à l'acquisition de moyens de lutte et d'équipements des centres opérationnels	-Prévoir dans le décret instituant le PNIU, la prise en charge des actions initiales de lutte par le Fonds d'urgence déjà disponible au Ministère de l'environnement; -Mettre en place un fonds national d'interventions d'urgence cofinancé par l'Etat et l'Industrie, les ports, les ONG, etc -Elaborer un document de projet pour l'appui de requêtes de financement auprès des bailleurs de fonds de la Guinée	-Le Coordonateur national du PNIU en relation avec le Groupe technique -Appui du GI WACAF par un Consultant spécialisé en gestion de projet	2012
3	Formaliser le cadre de coopération entre le Gouvernement et l'Industrie pétrolière, l'industrie minière, les ports, les municipalités et les ONG	Absence d'un cadre formel de coopération public/privé	Travail à confier au Groupe de Travail ; il y a eu un accord de principe des participants à l'atelier	Le Coordonateur national du PNIU en relation avec le Groupe technique	Six (06) mois
5	Mettre en œuvre les dispositions pertinentes des conventions ratifiées dans la législation et la réglementation nationales	Déficit en ressources humaines qualifiées	Appui du GI WACAF par le recrutement d'un consultant juriste maritime	Le Coordonateur national du PNIU en liaison avec le Groupe de Travail	2012-2013
6	Ratifier la Convention de 2004 pour le contrôle et la gestion des Eaux de ballast et sédiments des navires et la Convention Internationale de 2001 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures de soute	Méconnaissance de la pertinence de ces conventions	Mission de l'OMI pour la sensibilisation des autorités ; la Guinée dispose d'un important port minéralier	Le Coordonateur national du PNIU avec le soutien du GI WACAF	2012-2013
7	Mettre en place un système de gestion de crise: -Désigner les autorités en charge des opérations en mer et à terre, -Définir les rôles de l'administration locale et des municipalités, -Désigner les Centres impliqués dans les opérations de lutte, -Elaborer une chaine hiérarchisée d'alerte et de notification ainsi que de mobilisation de la Cellule de crise, -Définir la composition et les attributions des structures de la cellule de crise ainsi que leurs responsables, - Prendre en compte les dispositions d'OPRC-HNS 2000 et HNS 1996 ratifiées par la Guinée, -Mettre à jour les annexes du PNIU (Liste des ports, liste des experts nationaux, l'inventaire des équipements, liste des contacts au niveau régional et international), -Annexer au PNIU les plans locaux et les plans sectoriels de l'industrie et des ports, - Définir une stratégie de communication et de relations publiques.	Non institutionnalisation du PNIU	A incorporer dans le décret instituant le PNIU	Le Coordonateur national du PNIU en liaison avec le Groupe de Travail	Six (06) mois
8	Elaborer la cartographie de vulnérabilité du littoral guinéen	Déficit en ressources humaines qualifiées	Encadrement des travaux par le GI WACAF	Le Coordonateur national du PNIU en liaison avec le Groupe de Travail	2012

N°	Actions prioritaires	Problèmes	Processus pour surmonter les problèmes	Personne / autorités / organisation en charge de l'action	Estimation du temps pour compléter l'action
9	Elaborer une politique nationale d'utilisation des dispersants	Déficit en ressources humaines qualifiées	Encadrement des travaux par le GI WACAF	Le Coordonateur national du PNIU en liaison avec le Groupe de Travail	2012
10	Définir une stratégie de gestion des déchets	Déficit en ressources humaines qualifiées	Encadrement des travaux par le GI WACAF	Le Coordonateur national du PNIU en liaison avec le Groupe de Travail	2012-2013
11	Mettre en place un système de communication dédié à la gestion de crise	Non désignation des centres opérationnels du PNIU	Institutionnalisation du PNIU	Le Coordonateur national du PNIU en liaison avec le Groupe de Travail	2012
12	Acquérir des moyens et de équipements de lutte	Absence d'un plan d'équipement	-Appui du GI WACAF pour l'élaboration du plan -Prendre en compte dans le document de projet suscité, le plan d'équipement	Le Coordonateur national du PNIU en liaison avec le Groupe de Travail	2012-2015
13	Promouvoir la coopération bilatérale, régionale et internationale: -Désigner l'Autorité autorisée à agir au nom de l'état pour requérir ou fournir de l'assistance, -Définir les mécanismes de mobilisation, d'accès et de gestion de l'assistance internationale (formalités douanières et d'immigration, stockage, transport, déploiement, démobilisation et réintégration des équipements), -Etablir des accords opérationnels bilatéraux, sous régionaux et régionaux.	Non institutionnalisation du PNIU	A incorporer dans le décret instituant le PNIU	Le Coordonateur national du PNIU en liaison avec le Groupe de Travail	Six (06) mois
14	Renforcement des capacités des parties prenantes au PNIU : -OPRC Niveau 1 -OPRC Niveau 2 -OPRC Niveau 3 -Formation de formateurs	Absence d'un Plan de formation des acteurs du PNIU	-Organisation d'une mission d'imprégnation dans un centre spécialisé tel que le CEDRE au profit de 06 à 12 membres de la Cellule de crise, -Organisation d'une formation OPRC Niveau 3 en Guinée, -Organisation d'une formation OPRC Niveau 2 en Guinée, -Organisation d'une session de formation de niveau 1 à l'étranger par un Centre spécialisé au profit de 12 membres des équipes d'intervention qui seront à l'issue des formateurs.	Le Coordonateur national du PNIU avec le soutien du GI WACAF	2012-2013
15	Organiser des exercises	-Absence d'un calendrier d'exercices, -Déficit en ressources humaines qualifiées et en moyens de lutte.	-Organisation d'exercices conjoints avec l'Industrie qui dispose de moyens de lutte, -Participation du Point focal aux exercices régionaux.	Le Coordonateur national du PNIU en relation avec l'Industrie	2012-2013

<u>Groupe 2</u>: Coopération nationale Gouvernement/Industrie pétrolière par le facilitateur Jean-Paul MWAMBA NYEMBO, consultant OMI/IPIECA

Les membres du groupe ont défini la démarche ci-dessous pour améliorer la coopération entre Gouvernement et industries :

- mettre en place une communication efficace entre gouvernement et industrie à travers la création d'un comité permanent de réflexion, d'échanges et de partage d'expérience; c'est à travers ce comité que toutes les questions d'ordre pratique trouveront des solutions;
- examiner la simplification des procédures de facilitation de l'assistance internationale en cas de crise de niveau 2 et 3 (Douane, immigration, etc.);

- mettre en place un fonds d'intervention d'urgence, cofinancé par le gouvernement et l'industrie; les membres ont trouvé très important cet outil destiné à faciliter la mise en œuvre du PNIU. Les représentants des sociétés pétrolières ont donné leur accord de principe pour la mise en place très rapide de ce fonds;
- élaborer un calendrier et un scenario d'exercice conjoint Gouvernement/industrie. Les exercices resserrent d'avantage les liens de collaboration entre gouvernement et industrie et permettent d'améliorer et de faciliter la mise à jour du PNIU ; et
- s'assurer de la mise en œuvre effective de la convention OPRC90 et des recommandations des ateliers nationaux et régionaux dans la législation nationale relative à la mise en œuvre des PNIU. Ce sont les éléments de base légale qui justifieront toute la conduite des opérations et des actes à prendre en cas de crise.

Résumé de la cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture s'est déroulée le 22 décembre 2011 à 15h00. Elle a été présidée par Monsieur YASSINE SOW, Secrétaire Général du Ministère Délégué à l'Environnement et aux Eaux et forêts. Les faits suivants ont marqué ladite cérémonie, à savoir :

- la restitution des travaux de l'atelier par Monsieur Jean-Paul MWAMBA NYEMBO, consultant de l'OMI/IPIECA ;
- la lecture des recommandations générales par Monsieur Théophile Richard, Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones côtières ;
- la remise des certificats aux participants par le Secrétaire Général;
- le discours du représentant de l'OMI/IPIECA par Monsieur Babacar BA, Consultant OMI/IPIECA;
- le discours de clôture de l'atelier par Monsieur Yassine SOW, secrétaire Général du Ministère Délégué à l'Environnement et aux Eaux et forêts.

Discours du représentant de l'OMI/IPIECA

Le représentant de l'OMI/IPIECA, dans son intervention, est d'abord revenu sur les propos du Ministre qui demandait aux participants, lors de la cérémonie d'ouverture, de porter une attention toute particulière aux travaux en vue d'améliorer leurs connaissances en matière de stratégies de lutte contre la pollution marine aux fins de trouver des solutions les meilleures pour renforcer la coopération Gouvernement/Industrie pétrolière. Il a ensuite énuméré les importants résultats obtenus grâce à la qualité, à l'engagement et au dynamisme des participants. Parmi ces résultats, il a insisté sur le renforcement des capacités des parties prenantes au plan, la mise à jour du plan et la déclinaison d'un plan d'actions pour le rendre opérationnel, la définition des modalités de renforcement de la coopération entre le Gouvernement et l'Industrie pétrolière et minière et de la mise en place d'un Fonds national d'interventions d'urgence. Après avoir assuré au Secrétaire Général du Ministère Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts de la transmission dans les meilleurs délais du rapport final de l'atelier à l'OMI, à l'IPIECA et à la coordination du projet GI WACAF, il lui a renouvelé la disponibilité de l'OMI et de l'IPIECA à accompagner la République de Guinée dans ses efforts constants de préservation de l'environnement marin. Il a terminé son propos en remerciant les autorités guinéennes tout en leurs transmettant les sincères remerciements de Messieurs Efthimios Mitropoulos (Secrétaire Général de l'OMI) et Brian Sullivan (Secrétaire Exécutif de l'IPIECA).

Discours de clôture du Secrétaire Général du Ministère Délégué à l'Environnement et aux Eaux et forêts

Le Secrétaire Général a remercié le projet GI WACAF qui vient, durant cet atelier, de participer au renforcement des connaissances des participants en matière de préparation à la lutte et la lutte contre les déversements d'hydrocarbures et autres substances dangereuses en mer. Il s'est félicité des résultats de l'atelier tels que la mise à jour du plan national de lutte contre les déversements d'hydrocarbures et de son plan d'actions, étape importante qui devrait permettre à la Guinée de se doter de moyens efficaces et opérationnels de lutte contre la pollution marine. Il s'est également félicité des solutions mises en place pour le renforcement de la coopération Gouvernement/Industrie pétrolière, ce qui, à ses yeux, constitue une dynamique nouvelle pour l'opérationnalisation du plan national de lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Le Secrétaire Général a enfin clos les travaux de l'atelier par des remerciements à l'ensemble des partenaires qui ont contribué a la tenue de cet atelier, notamment l'OMI et l'IPIECA.

Recommandations

A l'issue des séances plénières et des travaux de groupes, les participants ont reconnu la nécessité de la mise en place d'un Groupe de travail, comprenant les structures étatiques, l'Industrie pétrolière, l'industrie minière, les ports et des personnes ressources, qui seront chargés de l'exécution des tâches suivantes :

- 1- Finaliser la révision du plan national avant la présentation du projet de texte à la signature du Conseil des Ministres pour l'institutionnalisation du Plan national d'interventions d'urgence ; cette révision prendra en compte des points suivants à inclure dans le nouveau texte :
 - Désigner par un acte réglementaire le Coordonnateur national du plan,
 - Désigner l'Autorité autorisée à agir au nom de l'Etat pour requérir ou fournir de l'assistance,
 - Désigner les autorités en charge des opérations en mer et à terre,
 - Définir les rôles de l'administration locale et des municipalités,
 - Désigner les Centres impliqués dans les opérations de lutte (veille, PC de Crise, PC POLMAR mer, PC POLMAR terre).
 - Elaborer une chaine hiérarchisée d'alerte et de notification ainsi que de mobilisation de la Cellule de crise,
 - Définir la composition, les attributions et les responsables des démembrements de la cellule de crise,
 - Définir les mécanismes de mobilisation, d'accès et de gestion de l'assistance internationale (formalités douanières et d'immigration, stockage, transport, déploiement, démobilisation et réintégration des moyens et des équipements),
 - Prendre en compte les dispositions des conventions OPRC-HNS 2000 et HNS 1996 ratifiées par la Guinée,
 - Mettre à jour les annexes du PNIU (Liste des points focaux de l'industrie et des ports, liste des experts nationaux, l'inventaire des équipements, liste des contacts au niveau régional et international),
 - Annexer au PNIU les plans locaux et les plans sectoriels de l'industrie et des ports.

Cette action pourrait être soutenue par l'OMI/IPIECA à travers la participation d'un Consultant aux travaux du Groupe de travail.

2- Etudier les modalités pour assurer la durabilité du PNIU :

- Prendre en compte dans le décret instituant le PNIU, la prise en charge des actions initiales de lutte par le Fonds d'urgence déjà disponible au Ministère Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts,
- Mettre en place un fonds national d'interventions d'urgence cofinancé par l'Etat et l'Industrie, les ports, les ONG, etc.

3- Formaliser le cadre de coopération entre le Gouvernement et l'Industrie pétrolière, l'industrie minière, les ports, les municipalités et les ONG en suivant le modèle de texte proposé par les consultants.

Cette action pourrait être soutenue par l'OMI/IPIECA à travers la participation d'un consultant aux travaux du Groupe de travail.

4- Ratifier la Convention de 2004 pour le contrôle et la gestion des Eaux de ballast et sédiments des navires et la Convention Internationale de 2001 sur la responsabilité civile pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures de soute.

<u>Cette action pourrait être soutenue par l'OMI/IPIECA à travers une mission de sensibilisation des autorités guinéennes.</u>

- 5- Mettre en place un système de communication dédié à la gestion de crise.
- 6- Organiser des exercices :
 - Organiser des exercices conjoints avec l'Industrie qui dispose de moyens de lutte,
 - Participation du Point focal GI WACAF et du Coordonnateur National du Plan aux exercices régionaux.

Cette action pourrait être soutenue par l'OMI/IPIECA à travers la participation d'experts aux exercices et la prise en charge de la participation du Point focal et du Coordonnateur national du PNIU de Guinée aux exercices régionaux.

- 7- Promouvoir la coopération bilatérale, régionale et internationale :
 - Etablir des accords opérationnels bilatéraux, sous régionaux et régionaux,
 - Participer aux exercices organisés par les pays de la zone de la Convention d'Abidjan.
- 8- Mettre en place un site internet en vue de rendre accessible les informations relatives au PNIU.

Assistance de l'OMI/IPIECA à la mise en œuvre du PNIU de la République de Guinée

Les participants ont unanimement, demandé l'assistance de l'OMI/IPIECA pour les actions suivantes :

1- Etudier les modalités d'assurer la durabilité du PNIU :

Cette étude consistera à l'élaboration d'un document de projet prenant en compte tous les aspects relatifs à l'opérationnalisation du PNIU (infrastructures, équipements, formations, exercices, coopération internationale, études, etc). Ce document de projet, une fois disponible, aiderait dans la formulation de requêtes de financement auprès des partenaires techniques et financiers de la République de Guinée.

<u>L'élaboration d'un tel document nécessiterait l'assistance de l'OMI/IPIECA à travers le recrutement d'un Consultant spécialisé en élaboration de document de projet.</u>

2- Intégrer et mettre en œuvre les dispositions pertinentes des conventions ratifiées dans la législation et la réglementation nationales :

La Guinée a ratifié plusieurs conventions maritimes internationales relatives à la protection de l'environnement marin, toutefois, leur transposition dans la législation et la réglementation nationales fait défaut. A cet effet, l'assistance technique de l'OMI/IPIECA permettrait à la Guinée de disposer d'un cadre juridique conforme aux conventions ratifiées.

Recrutement par l'OMI/IPIECA d'un consultant juriste maritime.

3- Elaborer la cartographie de vulnérabilité du littoral guinéen

Recrutement par l'OMI/IPIECA d'un consultant spécialisé en cartographie.

4- Elaborer une politique nationale d'utilisation des dispersants

Recrutement par l'OMI/IPIECA d'un consultant pour l'animation d'un atelier national.

5- Définir une stratégie de gestion des déchets

Recrutement par l'OMI/IPIECA d'un consultant spécialisé en la matière pour l'animation d'un atelier national.

6- Renforcement des capacités des parties prenantes au PNIU :

La République de Guinée, à l'instar de tous les pays couverts par le projet GI WACAF, accuse un déficit en ressources humaines qualifiées en lutte contre la pollution marine. Afin de créer les conditions de succès dans la mise en œuvre du PNIU, l'assistance de <u>l'OMI/IPIECA</u> est nécessaire. A cet effet, les besoins en formations techniques, exprimés par les participants, se déclinent ainsi qu'il suit :

- -une mission d'imprégnation, au profit de **4 à 6** membres de la future Cellule de crise, dans un centre spécialisé tel que le CEDRE,
- -une formation OPRC Niveau 3 en Guinée,
- -une formation OPRC Niveau 2 en Guinée,
- -une formation de niveau 1 à l'étranger dans un Centre spécialisé, au profit de **8 à 12 membres** des structures opérationnelles qui **deviendront par la suite des formateurs.**

Recrutement par l'OMI/IPIECA d'un consultant pour l'animation des sessions de formation organisées en Guinée et participation de l'OMI/IPIECA à la prise en charge des frais de séjour et de voyage pour les formations à l'étranger.

Conclusion

L'Atelier national sur la mise à jour du plan d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer de la République de Guinée, tenu du 19 au 22 décembre 2011, s'est bien déroulé. Les autorités guinéennes ont marqué de leur présence les cérémonies d'ouverture et de clôture des activités, manifestant du coup leur engagement à doter la Guinée d'un dispositif opérationnel de prise en charge des déversements accidentels d'hydrocarbures en mer.

Le niveau de participation des structures parties prenantes au PNIU a occasionné des débats forts intéressants aussi bien lors des séances plénières qu'en travaux de groupes. L'engagement de diligenter la mise en place du groupe de travail énoncé dans les recommandations a été pris et il y a lieu d'espérer que la révision du projet de texte, devant instituer le PNIU, ne devrait pas tarder. Toutefois, ce travail devrait être suivi par l'OMI/IPIECA pour éviter des lenteurs dans le processus de validation du PNIU.

Par ailleurs, la Guinée a besoin d'assistance en matière de renforcement des capacités des acteurs parties prenantes au PNIU et à cet effet, le concours de l'OMI/IPIECA est attendu par les autorités en charge du plan. Cette assistance devrait également cibler d'autres activités telles que la cartographie de vulnérabilité du littoral, la politique nationale d'utilisation des dispersants et la définition d'une stratégie de gestion des déchets.

Il y a lieu de signaler que les consultants ont été mis dans d'excellentes conditions de travail et l'occasion est ainsi saisie pour remercier les chargés de programme du GI WACAF, les services Finances et ressources humaines de l'OMI, les organisateurs de l'atelier et les autorités guinéennes qui ont facilité notre séjour à Conakry.

Tous les participants ont reçu chacun une fiche d'évaluation. L'ensemble des notes accordées à toute l'évaluation est au dessus de 9/10. Tous les participants ont été satisfaits de l'atelier et ont félicité les consultants pour la maîtrise et la clarté des sujets. Toutefois, ils ont suggéré l'accompagnement des consultants de l'OMI et l'IPIECA dans la mise en œuvre des mesures pratiques pour la mise à jour du Plan, le suivi de l'accord de partenariat avec les sociétés pétrolières et autres partenaires et le renforcement des capacités des autorités du Plan et des acteurs de lutte. Les résultats des formulaires d'évaluation sont présentés dans le tableau 3 ci-dessous.

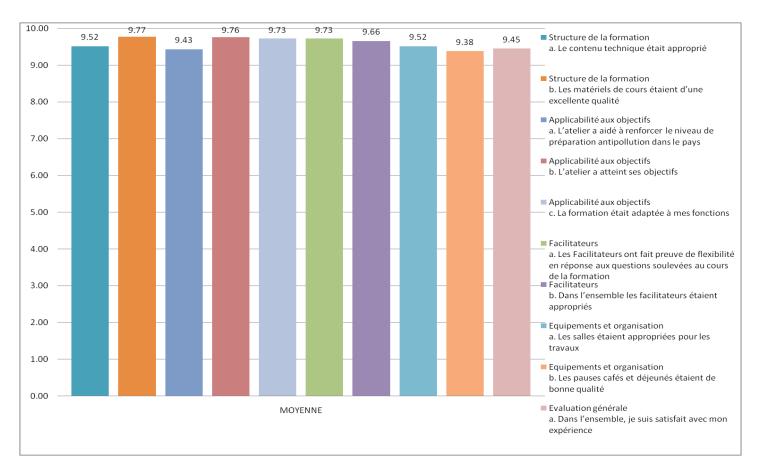


Tableau 3. Résultat des formulaires d'évaluation

Annexes

Annexe 1. Programme de l'atelier

Lundi 19 décembre 2011

Facilitateur et Président : Directeur Général du Centre de Protection du Milieu Marin et des Zones Côtières

0830 - 0930	Inscription des participants	
0930 - 1030	Cérémonie d'ouverture : - Allocution de bienvenue du Directeur Général du CPMZC - Discours du Représentant de GI WACAF (OMI / IPIECA) - Allocution du représentant de HYPERDYNAMICS - Observations préliminaires du Ministre des Transports - Discours d'ouverture du Ministre de l'Environnement, Eaux et Forêts	
1030 – 1100	Pause café	
1100 - 1130	Présentation du Projet GI WACAF	Mr Jean Paul Mwamba Nyembo Consultant GI WACAF
1130 – 1215	Probabilité d'un incident de pollution - Rôles des organismes impliqués dans la gestion de la pollution et stratégies de lutte contre les déversements d'hydrocarbures	Mr Babacar Ba Consultant GI WACAF
1215 -1300	Risques liés à l'exploration/production offshore et effets environnementaux des activités pétrolières Mr Jean Paul Mwamba Nyembo Consulta WACAF	
1300 – 1400	Déjeuner	
1400 – 1445	Cadre juridique de gestion des urgences marines (MARPOL, OPRC90 et OPRC-HNS	Mr Jean Paul Mwamba Nyembo Consultant GI WACAF
1445 - 1530	Convention d'Abidjan et Protocoles d'Urgence Régional	Mr Babacar Ba Consultant GI WACAF
1530 – 1615	Convention FIPOL, Fonds d'Urgence National et fonctionnement	Mr Jean Paul Mwamba Nyembo Consultant GI WACAF

Mardi 20 Décembre 2011

Président: Directeur National de l'Environnement

0930 - 1030	Cadre de coopération Gouvernement/Industries Pétrolières en matière de planification et de lutte	Mr Jean Paul Mwamba Nyembo Consultant GI WACAF
1030 – 1100	Pause café	
1100 - 1200	Cartographie de la sensibilité environnementale	Mr Babacar Ba Consultant GI WACAF
1200 - 1300	Modèle de politique nationale d'utilisation des dispersants	Mr Jean Paul Mwamba Nyembo Consultant GI WACAF
1300 – 1400	Déjeuner	
1400 – 1430	Présentation du Plan sectoriel de lutte de HYPERDYNAMICS SCS CORPORATION	Représentant HYPERDYNAMICS
1430 - 1500	Présentation de Plan sectoriel de lutte de Shell	Représentant Shell
1500 – 1530	Présentation de Plan sectoriel de lutte de Total	Représentant Total
1530 – 1600	Présentation de Plan sectoriel de lutte de Société Guinéenne de Pétroles	Représentant SGP

Mercredi 21 Décembre 2011

Président: Directeur Général du Centre de Gestion des Catastrophes Naturelles et Urgences Environnementales

0930 – 1000	Présentation du projet de texte portant Organisation du Plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures (POLMAR)	Directeur du Centre de Protection Milieu Marin et Zones Côtières
1000 – 1030	Plan d'action pour la mise à jour du POLMAR – Mise en place d'un système national opérationnel	Directeur du Centre de Protection Milieu Marin et Zones Côtières
1030 – 1100	Pause café	
1100 - 1300	Groupe de travail	Facilitateurs :
	 Groupe 1 : Mise à jour du plan POLMAR Groupe 2 : Mise à jour du plan d'action national Groupe 3 : Coopération nationale Gouvernement /Industrie pétrolière 	Mr Ibrahima N'Gaye CAMARA, PF Mr Babacar Ba Consultant GI WACAF Mr Jean Paul Mwamba Nyembo Consultant GI WACAF
1300 - 1400	Déjeuner	
1400 - 1630	Suite travaux de groupe	

Jeudi 22 Décembre 2011 Président: Secrétaire Exécutif du Comité de Gestion des Produits et Substances Chimiques

0930 – 1030	Résumé des groupes de travail (1,2, et 3) et conclusion et recommandations des groupes de travail	Consultants GI WACAF Point Focal GI WACAF
1030 – 1100	Pause café	
1100 - 1300	Synthèse des travaux de la semaine et objectifs futurs	Mr Jean Paul Mwamba Nyembo Consultant GI WACAF
1300 - 1400	Déjeuner	
1530 - 1630	Cérémonie de Clôture et Certificats : - Allocution du Directeur Général du CPMZC - Discours du Représentant de GIWACAF - Discours de clôture du Ministre de l'Environnement, Eaux et Forêts	Facilitateur : Directeur Général CPMZC

Annexe 2. Liste des participants

N°	Nom et Prénoms	Services	Fonctions et Adresses
1	SANO ADBOULAYE	Bureau Guinéen des Etudes et Evaluation Environnementale (BGEEE)	Ingénieur des Mines Tel : 63-12-15-69, Conakry, Guinée Email : Sano@78yahoo.fr
2	DIANE LANFIA	Direction nationale Assainissement cadre de vie	Chef de section contrôle et gestion des déchets. Conakry, Guinée Tel : 64-24-02-34 ,62-94-79-75 Email : <u>Dianelanfia@yahoo.fr</u>
3	ALAMA KOUROUMA	HYPERDYNAMICS SCSG	CONSEILLER Societé SCS corporation , Conakry, Guinée. Tel : 60-42-15-59/BP 6036 Email : Kouroumaalama2000@yahoo.fr
4	MOHAMED LAMINE SOUMAH	Office Guinéen de la Diversité Biologique et des Aires Protégées	Chargé du suivi écologique et de la surveillance au Delta de Kapalchez (Kamsar). Guinée Tel :64-22-90-60/Email: <u>laminsoum3@yahoo.fr</u>
5	EL ALPHA OUMAR SOW	Port Autonome de Conakry	Chef Section Méthode et Produits au Service Environnemental. Conakry, Guinée Tel : 60-26-88-96 Email : ibndoumb@hotmail.com
6	BABACAR BA	OMI/IPIECA	Consultant. 2 Immeuble SERHAN .Avenue Malick Sy près de la caisse nationale d'Epargne- DAKAR- Sénégal BP: 27074/ Tel: 221-77-649-39-88/ Fax: 221-33-889-27-18/ Email: babacarb@yahoo.com
7	JEAN PAUL MWAMBA NYEMBO	OMI/IPIECA	CONSULTANT. 13 AV GEN Mulamba Kingabwa Kinshasa, République Démocratique du Congo Tel :+243997816451/BP :12348 Email :nyembordc@yahoo.com
8	SANO ABDOULAYE	TOTAL GUINEE	RESPONSABLE. USEQ Km4 Coleah Route Niger Tel: 224-68-68-68-22 BP306 Conakry, Guinée Email: Aboulayesano@totalgn.com
9	MARCEL MAOMOU	Fonds de Sauvegarde(F.S.E)	Chargé d'études. Ministère de l'Environnement de Eaux et Forêts Conakry, Guinée Tel : 60-20-99-10 /24-92-42-41
10	OCTAVIO CABRAL	Direction Générale de l'Environnement GUINEE BISSAU	POINT FOCAL GIWACAF. Palacio Do Governo ;Direcçao Geral Do Ambiente /Secretaria de Estado do Ambiente e Desenvolvimento Duravel; AV: Combatentes da Liberdade da Patria;Bissau . Tel:(00245)-6732289/5288676 BP.CP:399,Bissau/Email:octavio cabral.yahoo.com.br

11	MOISE TOUNKARA	ETAT MAJOR Armée de Mer	BOI.EMAM. Commandant Produits .Centre .Moise
11	WOBL TOOMANA	(Marine nationale)	Tounkara-Commandant de l'instruction de l'Etat Major
		(manife maneriale)	Armée de Mer (Marine Nationale) .Conakry
			Tel :60-70-49-35 /30-45-22-44/BP 1000
12	Col MOULOUKOU	ETAT MAJOR Armée de Mer	Commandant chargé de la Navigation de L'Armée de
	SOULEMANE SIDIBE	(Marine Nationale)	Mer. BP 1000 Conakry, Guinée
			Tel: 60-28-64-89 /68-12-54-23/
13	DAOUDA KANTE	Centre d'observation, de	Directeur Général Adjoint Tel : 60-54-05-39.
		surveillance et d'information	BP 3118 Conakry, Guinée
		Environnementales	Email : <u>kante54@yahoo.fr</u>
14	ALY DIAKITE	HYPERDYNAMICS	Chargé des Services Généraux. Immeuble WAOF ,
			Commune Kaloum
			Tel : 64-46-68-93 BP 6036 Conakry, Guinée
			Email: Aly.Diakite@yahoo.fr
13	CHARLES ANDRE SOUMAH	Direction Télévision Nationale	JOURNALISTE. Radio Télévision Guinéenne
			Tel :68-33-31-10 /64-27-70-36/BP 391 Conakry,
			Guinée Email : <u>charlesandre53@yahoo.fr</u>
16	BEN ABDOULAYE CONDE	D N Environnement	Chef de Section Restauration Milieux Dégradés.
			Tel : 60-54-54-95 Conakry, Guinée
			Email: condeben@yahoo.fr
17	OUMAR CISSE	Direction Générale de la	Ingénieur Chargé de Prévention .Direction Générale de
		Protection Civile	la Protection civile Tombo commune de kaloum .
			Tel : 64-26-17-92 BP 5075 Conakry, Guinée
			Email: tontonoc@yahoo.fr
18	OUMAR CAMARA	Service Nationale de Gestion	Chef de Bureau de la Réhabilitation
		des Catastrophes et urg Env	Tel : 64-32-71-48 BP 3118 Conakry, Guinée
			Email : <u>oumarcamara54@yahoo.fr</u>
19	MOHAMED LAMINE	Protection Civile	Chef de centre de Kaloum.
	DIAKITE		Service Incendie de Secours de kaloum
			Tel: 67-05-02-42/24-28-33-57
			BP 5075 Conakry Guinée
20	CAMARA IBRAHIMA	Direction Générale Milieux	Chef de Service .Ministère Environnement .
	N'GAYE	Marin	BP 3118 Tel :64-20-98-70/62-40-03-98 Conakry,
			Guinée . Email : ibrogaye@yahoo .fr
21	KADIATOU SYLLA	Secrétariat Exécutif	Secrétaire Tel :64-23-44-14 /65-52-44-58/
		(SECNGPC)	BP 3118 Conakry, Guinée
22	SORIBA TOURE	CPMZC	Chef Service Intervention d'urgence et lutte.
			Centre de Protection Milieu Marin et Zones Côtières.
			Tel : 64-29-48-21/BP 3118 Conakry, Guinée
			Email: soribatoure2006@yahoo.fr
23	NAFISSATOU SACKO	CPMZC	Centre de Protection Milieu Marin et Zones Côtières.
			Tel :64-41-37-98/63-41-37-98
			Email: Nafissatousacko@yahoo.fr
			Conakry, Guinée
24	THIERNO MOUSSA DIALLO	CPMZC	Chef de Service Protection et Surveillance des Zones
			Côtières.

	-		Centre de Protection Milieu Marin et Zones Côtières.
			Tel : 64-45-29-81 /BP 4656 Conakry, Guinée Email :
		001470	ouldada2003@yahoo.fr
25	MAMADI SAGNO	CPMZC	Chargé d'étude.
			Centre de Protection Milieu Marin et Zones Côtières.
			Tel : 64-92-74-13/BP 3118, Conakry, Guinée Email :
			mamadisagno82@yahoo.fr
26	CE MAMY LOLA	CPMZC	Chargé d'étude
			Centre de Protection Milieu Marin et Zones Côtières.
			BP 318 Conakry, Guinée
			Tel: 62-60-41-75 Email: celolam@yahoo.fr
27	ALPHA OUMAR DIALLO	CPMZC	Chargé d'études.
			Centre de Protection Milieu Marin et Zones Côtières.
			Tel : 66-27-87-56/BP 3118 Conakry, Guinée
			Email: dialalphaoumar@yahoo.fr
28	ALPHA IBRAHIMA BALD	CPMZC	Chargé d'étude. Centre de Protection Milieu Marin et
			Zones Côtières. Tel: 60-41-33-18 BP 3118, Conakry,
			Guinée
			Email: alphabalde09@yahoo.fr
29	SEKOU CAMARA	CPMZC	Chargé d'étude. Centre de Protection Milieu Marin et
			Zones Côtières.
30	SOULEMANE MANSARE	Centre de Protection Milieu	Centre de Protection Milieu Marin et Zones Côtières.
		Marin et Zones Côtières	Tel :68-12-77-61 Conakry, Guinée
		(CPMZC)	Email: souleymane0911@yahoo.fr
31	SAIKOU SOUNOUNOU BAH	Centre de Protection Milieu	Chargé d'études. Centre de Protection Milieu Marin et
		Marin et Zones Côtières	Zones Côtières. Ministère Délégué à l'Environnement
		(CPMZC)	Eaux et Forêts. Tel : 62-65-46-93/BP 3118 Conakry,
			Guinée Email : saikousounounou51@yahoo.fr
32	HASSIMIOU BAH	Compagnie Shell de Guinée	SHELL Guinée, HSE Manager. Aeroport de Gbessia .
			Tel :68-34-00-18/63-34-00-18 BP 312 Conakry, Guinée
			Email: hassimiou.bah@csgcky.simis.com
33	RICHARD THEOPHILE	Centre de Protection Milieu	DIRECTEUR GENERAL
		Marin et Zones Côtières	Centre de Protection Milieu Marin et Zones Côtières.
		(CPMZC)	Ministère Délégué à l'Environnement Eaux et Forêts.
			Tel :62-69-21-25 BP 3118, Conakry, Guinée
			Email: richardtheophile@yahoo.fr
34	MAMADOUBA SYLLA	Service National de Gestion	Directeur General
		des catastrophes et Urgences	Service National de Gestion des Catastrophes et
		Environnementales.	Urgences Environnementales.
			Tel : 66-58-62-13/68-19-92-06 BP : 3118 Conakry,
			Guinée. Email: syllaicha2002@yahoo.fr
35	IDIATOU BARRY	Centre de Protection Milieu	Directrice Générale Adjointe
		Marin et Zones Côtières	Ministère Délégué à l'Environnement Eaux et Forets.
		(CPMZC)	Tel: 63-10-88-25 Email: idiabarry@yahoo.fr
36	CONDE MAMOUDOU	Inspecteur Général	Inspecteur Sectoriel à l'inspection générale
			Tel : 64-62-31-73 Conakry, Guinée

Annexe 3. Discours d'ouverture de l'OMI/IPIECA

Excellence, Monsieur le Ministre Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts,
Monsieur le Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones Côtières,
Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames, Messieurs les Directeurs,
Monsieur le Représentant de l'Industrie pétrolière,
Mesdames, Messieurs,
Honorables invités,

Je mesure l'insigne honneur qui m'échoit ce matin, de prendre la parole, aux noms de Monsieur Efthimios Mitropoulos, Secrétaire Général de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et de Monsieur Brian Sullivan, Secrétaire Exécutif de l'Association mondiale de l'industrie pétrolière pour l'environnement et les affaires sociales (IPIECA), à l'ouverture de cet atelier sur la mise à jour du plan d'intervention de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer de la République de Guinée. 2

Comme vous le savez, cette importante rencontre, organisée par le Ministère Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts, bénéficie de l'appui technique et financier de l'OMI et de l'IPIECA par le biais de l'Initiative Mondiale OMI/ IPIECA pour l'Afrique Occidentale, Centrale et Australe à travers le projet GI/WACAF.

Le projet GI/WACAF, lancé en avril 2006 à Libreville au Gabon, vise à fédérer les dispositions pertinentes de la Convention internationale de 1990 sur la préparation, la lutte et la coopération en matière de pollution par les hydrocarbures (OPRC 90) et les conclusions du Groupe de travail sur les déversements d'hydrocarbures de l'Industrie pétrolière en vue de renforcer les capacités des pays bénéficiaires à se préparer et à lutter contre les déversements d'hydrocarbures en mer par la promotion de la coopération public/privé ; ceci, en mobilisant notamment l'expertise et les ressources de l'industrie. Il est financé par l'OMI et huit (08) compagnies pétrolières membres de l'IPIECA et couvre, aujourd'hui, 22 pays de l'Afrique de l'Ouest, du Centre et du Sud.

Depuis le démarrage de ses activités, le projet a capitalisé d'importants résultats grâce aux actions de sensibilisation et de formation menées aussi bien à l'échelle nationale qu'à l'échelle régionale ; parmi ces résultats, on peut citer :

- l'amélioration des cadres législatifs et réglementaires des pays de la zone WACAF avec la ratification et la mise en œuvre des conventions maritimes pertinences de l'OMI en matière de protection de l'environnement marin ;
- la désignation, dans presque tous les pays, d'une autorité nationale chargée de la coordination des activités de prévention et de préparation à la lutte contre la pollution marine et, le cas échéant, de la conduite des opérations ;
- la disponibilité de plans de lutte contre la pollution marine au niveau national et d'un plan régional, qui vient d'être adopté par la 9ème conférence des parties de la convention d'Abidjan en avril 2011 à Accra.

Ledit plan, qui est l'aboutissement d'un long processus auquel la République de Guinée a activement participé, fixe le cadre de la prise en charge commune des évènements de pollution du milieu marin. Il traduit ainsi l'engagement politique des pays bénéficiaires du projet à unir leurs forces pour réduire au plus bas les risques de pollution ainsi que leur impact sur l'environnement marin dans la zone de la Convention d'Abidjan. L'OMI et l'IPIECA saluent l'avènement de ce cadre de coopération qui participe à la matérialisation du slogan de l'OMI « Une navigation plus sûre sur des océans plus propres ».

Monsieur le Ministre, votre pays s'est inscrit résolument dans cette dynamique mondiale en ratifiant la convention des Nations Unies sur le droit de la mer et certaines conventions pertinentes de l'Organisation Maritime Internationale, notamment la convention OPRC 90, MARPOL 73/78, CLC 92 et FIPOL 92. La République de Guinée a aussi ratifié la convention d'Abidjan de 1981 relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et du Sud ainsi que son protocole relatif à la coopération en matière de lutte contre la pollution en cas de situation critique.

Dans le cadre de la mise en œuvre des conventions suscitées, la République de Guinée s'est doté, depuis décembre 2003, d'un plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures, assorti d'un plan d'actions. En effet, consciente du risque de pollution au large de ses côtes, au regard de l'important trafic de navires pétroliers transitant du Golfe de Guinée vers l'Europe et de la croissance des activités de forage dans la zone, la République de Guinée a, très tôt, pris des mesures conservatoires pour prévenir toute forme de pollution qui porterait un lourd préjudice à son développement économique vu l'importance du secteur maritime dans l'économie nationale.

Il ya lieu de signaler également qu'une pollution marine, même de faible ampleur n'épargnerait non plus la riche biodiversité marine et côtière, en ce sens qu'elle impacterait négativement les nombreux efforts consentis par la République de Guinée, en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, pour la conservation de cette biodiversité. Par ailleurs, une pollution marine de grande envergure en Guinée pourrait traverser rapidement les frontières nationales et impacter directement les voisins immédiats et même d'autres pays de la sous région. Aussi, la présence parmi nous d'un expert de la République de Guinée Bissau, marque-t-elle la noble volonté de l'OMI et de l'IPIECA de booster les relations de bon voisinage entre les pays africains, gage de succès du plan régional.

Permettez-moi également, **Monsieur le Ministre**, de magnifier la forte implication de l'industrie pétrolière, ce qui du reste entre en droite ligne avec la vision de l'Initiative mondiale. Et je reste persuadé que cet élan unitaire des acteurs du plan de lutte contre la pollution marine ainsi que l'engagement et la détermination que je perçois des séminaristes, constituent déjà un gage de la qualité des résultats attendus au terme de cette rencontre.

Monsieur le Ministre, je ne saurais terminer mon propos, sans vous transmettre les messages de soutien de Messieurs Efthimios Mitropoulos et Brian Sullivan qui saisissent aussi l'occasion pour vous renouveler l'engagement de l'OMI et de l'IPIECA, à ne ménager aucun effort pour appuyer la République de Guinée dans ses efforts constants en matière de protection et de préservation de l'environnement marin.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 4. Discours du Vice Président des Affaires africaines de hyperdynamics corporation

Discours de Monsieur le Vice Président pour les Affaires Africaines de Hyperdynamics Corporation à l'occasion de l'ouverture de l'Atelier National sur la mise à jour du plan d'intervention de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer.

(Conakry, le 19 Décembre 2011)

- Excellence Monsieur le Ministre Délégué à l'Environnement, aux Eaux et Forêts
- Distingués Invités
- Mesdames et Messiers

Je voudrais tout d'abord exprimer l'honneur et le bonheur de la Société Hyperdynamics Corporation d'avoir été associée à cette importante rencontre d'échanges d'expériences en qualité de Sponsor et d'acteur potentiel

Comme vous le savez, Hyperdynamics Corporation est actuellement en pleine opération dans l'exécution de son $1^{\rm er}$ forage d'exploration dans l'offshore guinéen.

C'est le lieu de saluer vivement la qualité du partenariat avec le Département de l'Environnement dont la disponibilité et le professionnalisme des cadres ont permis l'évolution de notre projet dans le respect des délais et des exigences environnementales.

En effet, notre étude d'impact environnemental a systématiquement identifié et évalué tous les impacts potentiels sur l'environnement et le milieu socio – économique.

Cette étude a été passée aux cribles de la critique objective des Services Techniques compétents de l'Etat avant de recevoir leur approbation.

C'est dans le même esprit de partenariat constructif que nous menons actuellement notre campagne sismique 3D.

Nous donnons l'assurance que les prochains forages respecteront également à la lettre la législation en vigueur en République de Guinée.

Nous précise γ_{que}^{N} les principaux aspects et leurs impacts environnementaux potentiels, suite à la mise en œuvre des mesures de mitigation de la gestion

environnementale de notre projet feront l'objet d'une présentation de notre Directeur Technique conformément au carevas d'intervention établi.

Je termine mon propos en souhaitant pleins succés au présent Atelier National de mise à jour du plan d'intervention de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer.

Je vous remercie.

Famourou KOUROUMA

Annexe 5. Discours Allocution de Monsieur le Ministre Délégué à l'Environnement, Eaux et Forêts

Monsieur le Directeur de HYPERDYNAMIC S.C.S. CORPORATION Messieurs les Experts de l'IPIECA Mesdames et Messieurs les Directeurs, Distingués invités, Mesdames et Messieurs.

C'est avec un réel plaisir que je préside aujourd'hui, au nom de Son Excellence le Professeur Alpha CONDE, Président de la République de Guinée, Chef de l'Etat, la cérémonie d'ouverture de « l'atelier sur la mise à jour du plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer ». Mesdames et Messieurs,

Comme vous le savez, la convention d'Abidjan pour la coopération en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement marin et côtier, et son Protocole d'urgence de lutte contre les pollutions massives de la Région de l'Afrique de l'ouest, du Centre et australe, à travers son plan d'action appelé WACAF, ont été mise en place en 1981. Elles sont entrées en vigueur en 1984 pour asseoir une coopération régionale en matière de protection de l'environnement marin.

Si dans les années 80, les objectifs visés par cette convention et son protocole n'étaient pas encore bien perçus par les Gouvernements, force est de reconnaître qu'à l'époque, la Communauté Internationale n'avait pas encore placé la préservation de l'environnement au centre de ses préoccupations.

Depuis le Sommet Mondial sur la Terre, tenu à Rio de Janeiro au Brésil en juin 1992, on note avec beaucoup de satisfaction que toutes les politiques de développement ne peuvent plus être mise en œuvre sans tenir compte de la dimension environnementale.

C'est pourquoi, cette initiative mondiale OMI/IPIECA, qui vient des dispositions de la convention d'Abidjan et son protocole, a été lancée en avril 2006 à Libreville au GABON pour fédérer les pollutions massives de la mer contre d'éventuels cas d'accident.

La caractéristique clé de cette initiative GI WACAF est la promotion de la coopération public/privé c'est-àdire le partenariat entre l'industrie pétrolière et le gouvernement pour renforcer l'efficacité des interventions d'urgence en matière de déversement d'hydrocarbures en mer.

Le programme regroupe 22 pays de la façade atlantique, situés entre la Mauritanie et l'Afrique du sud, sur plus de 14.000 Kms de côtes.

Il rassemble les points focaux des gouvernements et de l'industrie pétrolière dans l'intention principale qu'ils échangent leurs expériences et passent en revue leurs progrès dans le cadre de la mise en oeuvre des plans nationaux de lutte contre les déversements d'hydrocarbures.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous rappeler à cette occasion, que ce Plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures assorti d'un plan d'action national avait été adopté lors d'un atelier organisé à Conakry du 02 au 05 décembre 2003 par l'IPIECA et l'OMI dans le cadre de son programme biennal 2005.

Aussi, les Gouvernements des 22 pays concernés par GI WACAF, ont adoptés une résolution concernant l'amendement au Protocole de la Convention d'Abidjan relatif à la coopération en matière de lutte contre la marine par les hydrocarbures et la mise en place du Plan d'intervention régional lors de la 9ème réunion des Parties contractantes à la Convention d'Abidjan tenue à Accra au Ghana en mars 2011

Mesdames et Messieurs,

Reconnaissant l'enjeu de l'initiative mondiale GI WACAF dans la préservation de l'environnement marin et le développement durable de l'espace maritime de notre pays, il est pour nous, d'une brulante activité vue que nos eaux territoriales représente une route maritime importante pour le transport d'hydrocarbures ainsi qu'une zone très active en matière d'exploration et de production pétrolière du plateau continental et du sous-sol de notre Zone Economique Exclusive.

Aussi, il existe un risque permanent de pollution qui s'impose à notre pays, des efforts permanents d'organisation et de préparation à la lutte pour faire face à des évènements majeurs de pollution marine. Il convient donc de doter notre pays de moyens efficaces et opérationnels afin d'assurer une intervention rapide en cas de déversement d'hydrocarbures dans nos eaux maritimes.

Au regard de la mobilisation qui a abouti à la rencontre de ce deuxième atelier qui regroupe encore les ministères concernés, et connaissant votre expertise avérée, je suis persuadé que vous vous aller améliorer vos connaissances sur les stratégies de lutte et, vous saurez trouver les solutions meilleures pour renforcer la coopération Gouvernement et industrie pétrolière et contribuer à la mise à jour du Plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures.

Nous attendons beaucoup les résultats de cet atelier afin qu'au sortir des travaux, une dynamique nouvelle soit impulsée à l'opérationnalisation de notre plan d'intervention et de lutte.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer sans remercier l'ensemble des partenaires qui participe au financement de cette initiative mondiale, notamment l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière et Gazière pour la Sauvegarde de l'Environnement Marin (IPIECA) et l'Organisation Maritime Internationale (OMI).

Mes remerciements vont également aux Compagnies HYPERDYNAMIC S.C.S CORPORATION, Shell et Total pour leurs contributions hautement positives à la tenue de cet atelier.

En souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare ouverte l'Atelier pour la mise à jour du plan d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer.

Je vous remercie.

Annexe 6. Discours de clôture de représentants de l'OMI/IPIECA

Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones Côtières,
Mesdames, Messieurs les Directeurs Généraux,
Mesdames, Messieurs les Directeurs,
Monsieur le Représentant de l'Industrie pétrolière,
Mesdames, Messieurs,
Honorables invités,

Nous voilà au terme de l'atelier sur la mise à jour du plan d'intervention de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer de la République de Guinée, auquel ont pris part une trentaine de représentants des structures publiques et privées, parties prenantes au plan national.

Monsieur le Secrétaire Général, à l'ouverture de la rencontre, Monsieur le Ministre avait instruit les participants à porter une attention toute particulière aux travaux pour améliorer leurs connaissances en matière de stratégies de lutte contre la pollution marine aux fins de trouver les solutions les meilleures pour renforcer la coopération Gouvernement/Industrie pétrolière et contribuer ainsi à l'atteinte des objectifs de l'atelier.

Soyez rassuré car, grâce à l'engagement et la qualité des participants, une opportunité a été offerte aux institutions publiques et privées d'échanger leurs expériences et leurs meilleures pratiques en matière de réparation à la lutte et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures. Et aujourd'hui, on peut affirmer sans se tromper que d'importants résultats ont été engrangés, parmi lesquels on peut citer :

- le renforcement des capacités des parties prenantes au plan ;
- la mise à jour du plan et la déclinaison d'un plan d'actions pour le rendre opérationnel ;
- la définition des modalités de renforcement de la coopération entre le Gouvernement et l'Industrie pétrolière et minière ;
- l'adoption du système de coordination du plan national d'intervention et la définition des rôles et responsabilités des différentes institutions gouvernementales et des compagnies pétrolières et minières ;
- la définition des modalités de mise en place d'un Fonds national d'interventions d'urgence qui sera le fruit d'un partenariat public/privé ;
- la formulation de recommandations techniques réalisables et mesurables pour finaliser le plan.

Comme vous le voyez **Monsieur le Secrétaire Général**, un palier important vient d'être franchi par la République de Guinée dans la planification d'urgence pour la mitigation des situations d'urgence générées par la pollution marine accidentelle.

Il y a de signaler que le rapport final de l'atelier sera transmis dans les meilleurs délais à l'OMI, à l'IPIECA et à la coordination du projet GI/WACAF afin de porter à leur connaissance les résultats de nos travaux qui feront l'objet d'une attention particulière lors de l'élaboration des futures programmes d'activités du programme. Et il me plait ici de vous renouveler la disponibilité de l'OMI et de l'IPIECA à accompagner la République de Guinée dans ses efforts constants de préservation de l'environnement marin.

Je me ferais aussi l'obligation de rappeler qu'un plan d'interventions d'urgence est dynamique et à ce titre, doit donc être testé régulièrement ; aussi la coopération public/privé devrait-elle être maintenue et renforcée, notamment en ce qui concerne l'organisation des exercices.

Monsieur le Secrétaire Général, je terminerais mon propos en vous transmettant, les sincères remerciements de Messieurs Efthimios Mitropoulos et Brian Sullivan au Gouvernement de la République de Guinée.

En ce qui nous concerne, nous les consultants, nous vous remercions personnellement, Monsieur le Secrétaire Général, d'avoir accepté de présider la cérémonie de clôture de l'atelier et vous prions de bien vouloir être notre interprète auprès de Monsieur le Ministre Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts, qui nous a fait l'honneur de présider la cérémonie d'ouverture, preuve du grand intérêt qu'il porte à la protection de l'environnement marin.

Nos remerciements vont également au Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones côtières et au Point focal du GI/WACAF, qui n'ont ménagé aucun effort pour nous faciliter notre mission, aux participants pour leur implication et leur participation active aux débats et enfin, au peuple de Guinée pour son hospitalité légendaire.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 7. Discours de clôture du Secrétaire Général du Ministère Délégué à l'Environnement, Eaux et Forêts

Monsieur le Directeur de HYPERDYNAMIC S.C.S. CORPORATION Messieurs les Experts de GIWACAF de l'OMI et IPIECA Mesdames et Messieurs les Directeurs, Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Nous voici au terme de « l'atelier sur la mise à jour du plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer ».

Ce programme regroupe 22 pays de la façade atlantique, situés entre la Mauritanie et l'Afrique du sud, sur plus de 14.000 Kms de côtes vous a permis en qualité d'experts désigné par vos services respectifs, de renforcer vos connaissances en matière de préparation à la lutte et la lutte contre les déversements d'hydrocarbures et autres substances dangereuses en mer.

Vous avez su échangé vos expériences et passer en revue les progrès accompli par notre pays dans le cadre de la mise en œuvre du plan national de lutte contre les déversements d'hydrocarbures.

Mesdames et Messieurs,

Ce Plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures que vous venez de mettre à jour, assorti d'un plan d'action national que vous venez de mettre à jour, permettra à notre pays de se doter de moyens efficaces et opérationnels afin d'assurer une intervention rapide en cas de déversement d'hydrocarbures dans nos eaux maritimes.

Mesdames et Messieurs,

Vous avez aussi trouvé des solutions meilleures pour renforcer la coopération Gouvernement et industrie pétrolière et contribuer, ce qui constitue une dynamique nouvelle pour l'opérationnalisation de notre plan d'intervention et de lutte.

Mesdames et Messieurs,

Je ne saurais terminer sans remercier une fois encore, l'ensemble des partenaires qui ont participé a la tenue de cet atelier, je veux nommer l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière et Gazière pour la Sauvegarde de l'Environnement Marin (IPIECA) et l'Organisation Maritime Internationale (OMI).

Mes remerciements vont également aux Compagnies HYPERDYNAMIC S.C.S CORPORATION, Shell et Total pour leurs contributions positives à la tenue de cet atelier.

Sur ce, je déclare Clôt, l'Atelier pour la mise à jour du plan national d'intervention et de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer.

Je vous remercie.

Annexe 8. Formulaire d'évaluation de l'atelier

Afin de mesurer l'efficacité de nos formations nous sommes intéressés par votre avis.

Titre de l'Atelier: Nom du participant: Date:																	
Comment noteriez-vous les éléments suivants ?																	
0 = vraiment en désaccord et 10 = fortement d'accord. Afin de nous aider à réaliser les																	
améliorations appropriées dans le futur, merci d'être aussi spécifique que possible.																	
Structure de la formation	0	1	2	3	4	5	6		7	8		9	1	LO			
a. Le contenu technique était approprié																	
b. Les matériels de cours étaient d'une excellente qualité																	
Commentaires spécifiques au sujet de la structure du cours :																	
Applicabilité aux 0 1 2 3				4	5	6		7	8		9	1	LO				
objectifs																	
a. L'atelier a aidé à renforcer le	nive	au	de j	oré	oard	atio	n a	ntip	ollu	ıtioi	n d	ans	le po	ays			
b. L'atelier a atteint ses objectifs																	
c. La formation était adaptée à mes fonctions																	
Commentaires spécifiques par rapport à l'applicabilité de la formation :																	
Facilitateurs						0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
a. Les Facilitateurs ont fait preuve de flexibilité en réponse aux questions soulevées au cours de la formation												urs de					
b. Dans l'ensemble les facilitateurs étaient appropriés																	
Commentaires au sujet des facilitateurs :																	
Equipements et organisation					0		1	2	3	4		5	6	7	8	9	10
a. Les salles étaient appropriées pour les travaux																	
b. Les pauses cafés et déjeunés étaient de bonne qualité																	
Commentaires spécifiques sur les équipements et l'organisation :																	
Evaluation générale							1	2	3	4		5	6	7	8	9	10
a. Dans l'ensemble, je suis satisfait avec mon expérience																	
																	-

En pensant à l'ensemble de la formation, y a t'il des **modules que vous avez trouvés particulièrement utiles** pour le renforcement des capacités de lutte antipollution dans le pays. En pensant à l'ensemble de la formation, y a t'il des **modules que vous n'avez pas trouvés particulièrement utiles** pour le renforcement des capacités de lutte antipollution dans le pays.

Annexe 9. Photographies



Cérémonie d'ouverture par le Ministre Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts



Photo de famille des participants



Interview du Ministre Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts



Séance plénière



Mr Jean Paul Mwamba Nyembo Consultant GI/WACAF



Mr Babacar BA
Consultant GI/WACAF



La pause déjeuner



Mr Babacar BA Consultant GI/WACAF, Mr Octavio CABRAL, Point focal GI/WACAF de la Guinée Bissau et Mr Théophile RICHARD, Directeur Général du Centre de Protection du Milieu marin et des Zones côtières



Travaux de groupes



Remise d'un certificat par le Secrétaire Général du Ministère Délégué à l'Environnement et aux Eaux et Forêts



Un « participant » sensible à protéger lors d'une pollution marine



Une vue du port de Conakry